



AGENCE DE RÉGULATION DES POSTES ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Free Roaming Congo-Gabon : L'ARPCE abrite la deuxième réunion du comité technique du free ROAMING

Brazzaville, le 30 janvier 2020 : Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du free roaming entre la République du Congo et la République Gabonaise, les comités nationaux constitués des Autorités de Régulation ARPCE Congo et ARCEP Gabon ainsi que des opérateurs de téléphonie mobile des deux pays se réunissent ce jeudi 30 et vendredi 31 janvier 2020 à Brazzaville. Cette rencontre est l'application des recommandations du protocole d'accord signé le 15 octobre 2019 à Brazzaville et aux conclusions du Procès-verbal signé le 5 décembre 2019 par les deux Régulateurs, à la suite de la réunion technique tenue à Libreville au Gabon.

Au cours de ces deux jours de travaux, les experts des Autorités de Régulation et des opérateurs de la téléphonie mobile, aborderont les aspects techniques liés à la matérialisation du free roaming, la mise en place de la stratégie pour la lutte contre la fraude ainsi que le mécanisme de suivi et d'évaluation.

La fonctionnalité du free roaming entre le Congo et le Gabon se présente comme suit: (i) La réception des appels, pour un abonné en roaming est gratuite au Congo et au Gabon ; (ii) L'appel émis par un abonné en roaming est facturé à 158 FCFA ;(iii) L'appel international du Congo vers le Gabon ou vice-versa est facturé à 158FCFA et (iv) La taxe sur la terminaison d'appel international entre les deux pays est supprimée.

Cette réunion qui fait suite à celle du Gabon, tenue les 4 et 5 décembre 2019 à Libreville, permettra aux abonnés des deux pays de partir d'un pays à l'autre sans avoir besoin d'une carte SIM locale, et sans avoir à payer les frais de roaming(itinérance) en réception d'appels.

Rappelons que le projet de free roaming entre le Congo et le Gabon, qui répond à deux exigences, d'une part la mise en œuvre de l'initiative SMART AFRICA et de l'autre, l'intégration sous régionale, est effectif depuis le 01 janvier 2020.

Pour plus d'informations, veuillez appeler aux numéros suivants :

Tél. (+242) 06 675 9494 - 05 510 72 72 - Mail: contact@arpce.cg Site-web: www.arpce.cg – Facebook: arpce congo

A propos de l'ARPCE : Bras institutionnel du Gouvernement en matière de régulation des Postes et Communications Electroniques, l'ARPCE a la délicate mission de protéger à la fois les intérêts de l'Etat, des consommateurs et des prestataires dans les secteurs régulés.